

ENREGISTRÉ LE:

09 JUIL. 2014

SOUS PRÉFECTURE  
DE LODÈVE (34)

## Charte Bat'Innov' L.R

### **15 engagements pour une filière d'excellence dans le domaine de l'éco construction en Languedoc-Roussillon**

Afin de relever le défi du développement durable et contribuer à l'effort national de diminution des gaz à effet de serre, la Région Languedoc-Roussillon a adopté le 25 septembre 2009 son Plan Climat et lancé un vaste programme de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Le bâtiment représente le premier poste de consommation d'énergie de la région avec 43% des consommations et 33 % des émissions de gaz à effet de serre. La forte croissance démographique amplifie aujourd'hui cette tendance.

S'engager pour le développement de bâtiments éco-conçus et innovants qui répondent à la fois aux exigences de maîtrise des consommations d'énergie, de confort et de santé des usagers est un véritable défi tant au niveau technologique qu'au niveau économique.

Afin de répondre à ce défi, la région Languedoc-Roussillon dispose de nombreux atouts: des filières éco-matériaux en cours de structuration, une capacité de R&D diversifiée sur les matériaux innovants, des réseaux d'acteurs experts et leaders et des démarches territoriales structurées.

Ces atouts constituent une véritable opportunité pour faire émerger une offre de marché à haute valeur ajoutée fondée sur des savoir-faire et produits régionaux, fortement créatrice d'activités et d'emplois locaux.

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles signé par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux en 2012 intègre ces enjeux et leurs conséquences en termes de formation. Plus précisément encore, le Programme régional d'évolution de l'offre de formation professionnelle dans le secteur du bâtiment et des travaux publics en Languedoc Roussillon, signé en 2010, se donne comme objectifs de dynamiser le développement des entreprises du BTP en recherchant la performance énergétique, et de professionnaliser les organismes de formation aux enjeux de développement durable.

**Ainsi l'engagement de tous pour développer l'éco-construction en Languedoc-Roussillon doit conduire notre région sur la voie de l'excellence, et constituer à terme un avantage compétitif pour nos territoire et nos entreprises.**

**La Charte Bât'Innov L.R** a pour objectifs de fédérer les acteurs de l'acte de construire et de l'innovation autour d'une définition commune de l'éco-construction et d'affirmer des ambitions partagées.

Par la signature de cette Charte, les acteurs du bâtiment et de l'innovation-laboratoires, universités, entreprises, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage – affirment une ambition commune pour faire du Languedoc-Roussillon un territoire d'excellence dans le domaine de l'éco-construction.

Cette Charte comporte 15 engagements pour la réalisation de bâtiments éco-innovants, dans la perspective de faire émerger une filière régionale compétitive, innovante et créatrice d'emplois.

## **Se rassembler autour d'une définition commune de l'éco construction en Languedoc-Roussillon**

---

Est entendu par « éco-construction » toute opération de construction ou de rénovation qui intègre la performance énergétique, la limitation des impacts du bâtiment sur l'environnement tout au long du cycle de vie, ainsi que des critères de confort et de santé pour les usagers.

Au regard du poids du marché du bâtiment en terme de chiffre d'affaire dans l'économie régionale, et de ses impacts en terme de consommation d'énergie et d'émissions de Gaz à Effet de Serre, il convient de promouvoir l'éco-construction en Languedoc-Roussillon en priorité pour les segments de marché suivants:

- le logement individuel neuf et à rénover,
- le logement collectif neuf y compris le logement social,
- le tertiaire, neuf et à rénover
- et les marchés spécifiques de la résidence secondaire, des établissements de santé, des établissements touristiques et des cœurs de village.

**L'éco-construction en Languedoc-Roussillon fait appel aux filières, matériaux et savoir-faire locaux, et doit être développée dans une perspective de reproductibilité et de coût maîtrisé.**

Par ailleurs, compte-tenu de la spécificité du climat méditerranéen, toute opération d'éco-construction en Languedoc-Roussillon devra porter une attention particulière au confort d'été.

## **Faire du Languedoc-Roussillon, une région d'excellence dans le domaine de l'éco-construction**

---

L'engagement de tous pour développer l'éco-construction en Languedoc-Roussillon doit conduire notre région sur la voie de l'excellence, et constituer à terme un avantage compétitif pour nos entreprises.

**Il s'agit de faire émerger des filières régionales compétitives, innovantes et créatrices d'emplois par le développement et la structuration d'une offre régionale de qualité et l'accompagnement de la demande, notamment grâce aux leviers suivants :**

- l'innovation, afin de proposer une offre à haute valeur ajoutée et répondre à la nécessité de rupture positive dans le mode de conception et de construction des bâtiments de demain
- l'expérimentation, afin de développer dans le cadre de bâtiments de type « living lab » des procédés et matériaux innovants et assurer leur diffusion,
- la formation afin de développer des savoir-faire locaux répondant aux besoins des entreprises et de la maîtrise d'ouvrage

**Ainsi, la Charte Bat'Innov L.R s'organise autour de 4 axes stratégiques, déclinés en 15 engagements opérationnels :**

Axe 1 : Mutualiser les connaissances et les savoir-faire par la mise en réseau

Axe 2 : Soutenir l'innovation dans l'éco-construction

Axe 3 : Identifier les savoir-faire locaux et développer les compétences régionales dans le domaine de l'éco-construction

Axe 4 : Accompagner la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de bâtiments éco-innovants

Un guide pour l'action est annexé à la présente Charte, afin d'accompagner les acteurs pour la réalisation de bâtiments éco-innovants. Ce guide est l'aboutissement d'un travail de concertation de plusieurs mois, avec une centaine de représentants de l'acte de construire et de l'innovation en Languedoc-Roussillon.

Ce guide pour l'action est indicatif, il est amené à s'enrichir des retours d'expériences, et par conséquent à évoluer afin de répondre au plus près aux besoins des acteurs. Il détaille les objectifs et propose des actions.

---

**Dans le cadre la Charte Bat'Innov L.R, les acteurs de l'acte de construire et de l'innovation s'engagent aux côtés de la Région à développer et promouvoir l'éco-construction en Languedoc-Roussillon telle que définie ci-dessus.**

**Par la signature de cette Charte, chacun adhère aux seuls engagements qui relèvent de ses compétences et de son champ d'intervention.**

## **Axe 1 : Mutualiser les connaissances et les savoir-faire par la mise en réseau**

---

De nombreuses initiatives existent en Languedoc-Roussillon sur le thème de l'éco-construction et de l'innovation quelles soient animées par des Pays, des collectivités, des associations ou des regroupements d'entreprises. Il s'agit de mutualiser les connaissances et de créer des synergies entre les acteurs au niveau régional, dans le cadre du centre de ressources régional ECOBATP Languedoc-Roussillon.

### **Engagement n°1 : Mutualiser les connaissances entre les relais d'informations territoriaux et Ecobatp LR**

→ mettre en commun les connaissances et savoir-faire développés sur les territoires ( Espaces Info Energie, CAUE, Pays, Agglomérations, ...) dans le cadre du centre de ressources régional ECOBATP Languedoc-Roussillon.

### **Engagement n°2 : Participer au développement du réseau régional « écoconstruction et innovation » coordonné par Ecobatp LR**

→ partager les expériences dans le cadre du réseau en Languedoc-Roussillon sur le thème de l'éco-construction.

### **Engagement n°3 : Privilégier des démarches participatives et collaboratives pour la mise en œuvre de projets d'éco-construction**

→ se regrouper, privilégier les éco-matériaux locaux et les partenariats locaux, répartir la valeur ajoutée sur l'ensemble de la chaîne de valeur...

## **Axe 2 : Soutenir l'innovation dans l'éco-construction**

---

L'innovation est un levier pour promouvoir une filière d'excellence sur le thème de l'éco-construction en Languedoc-Roussillon. Elle doit être encouragée auprès de l'ensemble des acteurs de l'acte de construire.

### **Engagement n°4 : Structurer les filières courtes en privilégiant les (éco)matériaux locaux**

→ valoriser les ressources naturelles du Languedoc-Roussillon (bois, pierre, terre crue, paille, etc.), qui constituent autant d'opportunités pour la structuration et la valorisation de filières courtes

### **Engagement n°5 : Caractériser les matériaux et équipements pour généraliser leur diffusion sur le marché**

→ la caractérisation technique des matériaux et équipements est un enjeu clef pour leur diffusion sur le marché

### **Engagement n°6 : Favoriser les passerelles entre laboratoires et entreprises**

→ Favoriser les collaborations dans des lieux définis (exemple : PRAE, Village d'Entreprises) entre laboratoires, universités et entreprises, pour développer l'innovation dans le domaine de l'éco-construction

### **Engagement n°7 : Expérimenter les chantiers témoins en mettant en œuvre différentes formes d'innovation**

→ qu'elle soit d'usage, technologique, sociale, de produits, de procédés, marketing ou organisationnelle (cf *Caractérisation de l'innovation : référence Noov'LR*)

### **Engagement n°8 : Développer le commissionnement dans l'acte de construire**

→ par exemple en intégrant les usagers et les personnels de maintenance et d'entretien en phase de programmation d'un projet

### **Axe 3 : Identifier les savoir-faire locaux et développer les compétences régionales dans le domaine de l'éco-construction**

L'éco-construction fait appel à des savoir-faire locaux spécifiques, mais aujourd'hui peu connus. L'identification des bonnes pratiques, l'acquisition de compétences par une formation initiale adaptée, le développement de l'apprentissage et de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE), l'adaptation d'une offre de formation continue pour les demandeurs d'emploi et les salariés et la mise en œuvre d'actions expérimentales, sont autant de leviers pour développer l'éco-construction en Languedoc-Roussillon.

#### **Engagement n°9 : Faire remonter les bonnes pratiques auprès d'Ecobatp LR pour alimenter l'Observatoire régional des Bâtiments Basse Consommation**

→ le référencement des entreprises et des projets de Bâtiments basse consommation est une première étape pour identifier les bonnes pratiques et savoir-faire

#### **Engagement n°10 : Se former pour développer les compétences et savoir-faire des acteurs de l'acte de construire**

→ mettre en œuvre l'éco-construction dans les chantiers et éviter les contre-références

#### **Engagement n°11 : Intégrer le volet « éco construction et innovation » dans les formations existantes et développer l'offre de formation initiale et continue ainsi que le recours à l'apprentissage et à la VAE.**

## **Axe 4 : Accompagner la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de bâtiments éco-innovants**

---

L'éco-construction ne pourra se développer en Languedoc-Roussillon que si les maîtres d'ouvrage disposent de l'information nécessaire pour lever les freins réglementaires et techniques inhérents à la mise en œuvre de l'éco-construction et de l'innovation.

### **Engagement n°12 : Optimiser les leviers de la commande publique et privée**

→ développer la connaissance et la maîtrise des éléments juridiques auprès des maîtres d'ouvrage pour intégrer l'éco-construction et l'innovation dans les cahiers des charges

### **Engagement n°13 : Favoriser l'expérimentation par le partage des connaissances des outils juridiques, financiers et assuranciers**

→ développer le retour d'expériences notamment entre les collectivités, mais aussi la promotion immobilière, et capitaliser sur l'innovation et l'expérimentation

### **Engagement n°14 : Encourager la réalisation de bâtiments éco-innovants exemplaires et reproductibles**

→ réaliser des visites de bâtiments exemplaires en lien avec les relais locaux et Ecobatp LR

### **Engagement n°15 : Promouvoir l'Observatoire régional des Bâtiments Basse Consommation comme un outil au service des maîtres d'ouvrage**

→ démontrer par l'exemple la faisabilité de bâtiments éco-construits et innovants

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

100 EAST EAST

CHICAGO, ILLINOIS

60607

312 937 1234

WWW.CHICAGO.EDU

## Guide pour l'action “ éco-construction et innovation en Languedoc-Roussillon ”

*Ce guide est l'aboutissement d'un travail de concertation de plusieurs mois, avec une centaine de représentants de l'acte de construire et de l'innovation en Languedoc-Roussillon (interviews, atelier d'experts, mise en ligne d'une consultation régionale)*

*Ce guide pour l'action est amené à s'enrichir des retours d'expériences, et par conséquent à évoluer afin de répondre au plus près aux besoins des acteurs. Il détaille les objectifs et propose des actions.*

1. Introduction  
2. The Problem  
3. The Solution  
4. Conclusion

# Sommaire

---

ENGAGEMENT N°1- MUTUALISER LES CONNAISSANCES ENTRE LES RELAIS D'INFORMATION TERRITORIAUX ET ECOBATP LR ..... 13

ENGAGEMENT N°2- PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU REGIONAL "ECOCONSTRUCTION ET INNOVATION" COORDONNÉ PAR ECOBATP LR ..... 14

ENGAGEMENT N°3 - PRIVILÉGIER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET COLLABORATIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCOCONSTRUCTION..... 15

ENGAGEMENT N°4 – STRUCTURER LES FILIÈRES COURTES EN PRIVILEGIANT LES ECO MATERIAUX LOCAUX ..... 16

ENGAGEMENT N°5 – CARACTÉRISER LES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS POUR GÉNÉRALISER LEUR DIFFUSION SUR LE MARCHÉ..... 17

ENGAGEMENT N°6 – FAVORISER LES PASSERELLES ENTRE LABORATOIRES ET ENTREPRISES..... 18

ENGAGEMENT N°7 – EXPÉRIMENTER LES CHANTIERS TÉMOINS EN METTANT EN ŒUVRE DIFFÉRENTES FORMES D'INNOVATION ..... 19

ENGAGEMENT N°8 – DÉVELOPPER LE COMMISSIONNEMENT DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE..... 20

ENGAGEMENT N°9 – FAIRE REMONTER LES BONNES PRATIQUES AUPRÈS D'ECOBATP LR POUR ALIMENTER L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION ..... 21

ENGAGEMENT N°10 – SE FORMER POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE LOCAUX DES ACTEURS DE L'ACTE DE CONSTRUIRE..... 22

ENGAGEMENT N°11 – INTÉGRER LE VOLET “ÉCOCONSTRUCTION ET INNOVATION” DANS LES FORMATIONS EXISTANTES ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE ..... 23

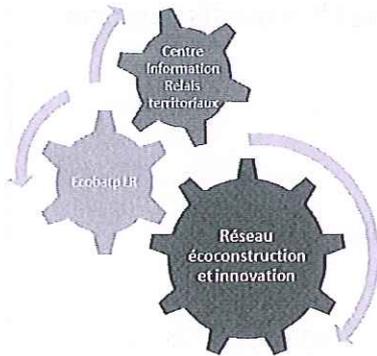
ENGAGEMENT N°12 – OPTIMISER LES LEVIERS DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET PRIVÉE..... 24

ENGAGEMENT N°13 – FAVORISER L'EXPERIMENTATION PAR LE PARTAGE DES CONNAISSANCES DES OUTILS JURIDIQUES, FINANCIERS ET ASSURANCIELS..... 25

ENGAGEMENT N°14 – ENCOURAGER LA REALISATION DE BÂTIMENTS ÉCO-INNOVANTS EXEMPLAIRES ET REPRODUCTIBLES..... 26

ENGAGEMENT N°15 – PROMOUVOIR L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES BATIMENTS BASSE CONSOMMATION COMME UN OUTIL AU SERVICE DES MAÎTRES D'OUVRAGE..... 27

0



## Engagement n°1 - Mutualiser les connaissances entre les relais d'informations territoriaux et Ecobatp LR

### OBJECTIFS

- Mettre en commun les connaissances et savoir-faire développés sur les territoires ( Espaces Info Energie, Pays, Agglomérations, CAUE...) dans le cadre du centre de ressources régional ECOBATP
- Favoriser la diffusion des informations relatives au secteur régional de l'écoconstruction et de l'innovation
- Générer de l'intelligence collective et une base de connaissances communes

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Mobiliser les connaissances au niveau local, notamment via les Espaces Infos Energie, Agences Locales de l'Energie, Pays, CAUE, associations, groupements d'entreprises...
- Soutenir la collaboration entre les acteurs : groupes de travail ou d'informations réguliers, coordonnés par Ecobatp LR
- Mettre en place une base de données collaborative à partir du référentiel régional (partage d'informations, d'expériences...) permettant d'identifier en un lieu unique:
  - les acteurs, par typologie (de façon à faire apparaître la chaîne complète de la filière, dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage, organismes de formation, assureurs, bailleurs, relais d'informations de proximité...)
  - les ressources en éco-matériaux et équipements (avec si possible une volumétrie de production associée et liste des équipements innovants)
  - les projets exemplaires (Observatoire Bâtiments Basse Consommation)
  - les métiers, compétences, formations et niveau de qualification associés,
  - les certifications et labels,
  - les références et bonnes pratiques juridiques (guide juridique en cours)
  - les innovations " écoconstruction " et leur caractérisation

### ACTEURS

Ecobatp LR, Espaces Infos Energie, chambres consulaires, Ademe, Agences Locales de l'Energie, Ecole des Mines d'Alès, Transferts LR, CEMATER, Association E dans l'Au...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## **Engagement n°2- Participer au développement du reseau regional "ecoconstruction et innovation" coordonné par Ecobatp lr**

### **OBJECTIFS**

- Partager les expériences en Languedoc-Roussillon sur le thème de l'éco-construction.
- Créer des synergies entre les différentes initiatives conduites sur le territoire
- Valoriser et diffuser les actions régionales
- Renforcer une identité, une cohésion régionale du secteur et décloisonner les secteurs construits sur des logiques de corps de métiers
- Initier et pérenniser une démarche de concertation

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

- Mutualiser les ressources et centraliser l'information au niveau régional au sein d'Ecobatp LR
- Mettre à disposition un (des) lieu(x) et développer des occasions de rencontres interprofessionnelles du secteur :
  - clubs " écoconstruction " pluridisciplinaires
  - événement collectif phare régional (Assises Régionales de l'Ecoconstruction),
  - circuits de visite de chantiers ou de découverte de bâtiments – à valoriser sur le plan de l'écotourisme
- Déployer des outils de communication en réseau, simple d'utilisation
- Intégrer les laboratoires et le monde de l'innovation dans le réseau " écoconstruction "
- Créer et diffuser un agenda régional des événements relatifs à l'écoconstruction et l'innovation sur le site d'Ecobatp LR
- Préparer les acteurs du réseau et animer la démarche de concertation (voir méthodologie)
- Mettre en place des groupes de travail collaboratifs sur les thématiques suivantes :
  - certifications/labellisations qualité des éco-matériaux des filières courtes régionales et des matériaux, équipements, procédés émergents
  - leviers économiques et juridiques
  - compétences et formations
  - innovation

### **ACTEURS**

L'ensemble des acteurs ayant vocation à entrer dans le réseau : universités, écoles, laboratoires, maîtrise d'ouvrage (Collectivités, bailleurs, promoteurs) et assistants maîtrise d'ouvrage, Ecobatp LR, maîtrise d'œuvre (Ordre des architectes, bureaux d'études...), organismes de formations initiales et continues, ARS, Cellule économique du BTP, Centres d'informations-relais territoriaux, Pays et Territoires, animateurs de réseaux et filières, assurances, fabricants, fournisseurs, syndicats interprofessionnels, fédérations...

### **CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION**

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°3- Privilégier des démarches participatives et collaboratives pour la mise en œuvre de projets d'écoconstruction

### OBJECTIFS

- Se regrouper, privilégier les éco-matériaux et les partenariats locaux, répartir la valeur ajoutée sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Etablir un langage commun entre les différents intervenants d'un projet
- Passer des offres segmentées à une offre globale
- Faire face à la complexité et la nouveauté des techniques et matériaux mis en œuvre<sup>1</sup>

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- **Coordonner les différents corps de métiers (travail de complémentarité en équipes)**
- Renforcer le module générique " Performance du Bâti " issu du programme d'évolution de l'offre de formation professionnelle en prônant l'**approche globale** et le développement d'une approche transversale
- **Développer le " commissionnement " :**
  - ➔ Introduire une démarche novatrice et originale de "**groupe utilisateurs**", notamment par l'association par la maîtrise d'ouvrage, dès la phase de programmation et de définition des besoins, des services " entretien ", la maintenance et des utilisateurs
- **Favoriser le recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage " écoconstruction " ou/et assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique, thermique... (QEB) pour la coordination et le suivi des différents " groupes " de travaux identifiés sur le projet**
- Mettre à disposition des différents acteurs d'un projet des plateformes collaboratives et recenser ces acteurs
- Faire travailler les opérateurs du secteur de la construction davantage en amont, sous la forme de partenariats, afin de générer de l'intelligence collective et rendre leurs offres plus compétitives
- **Privilégier les regroupements**, de type GME, SCOP ou SCIC pour constituer des micro-filières locales ou SAS pour répondre aux marchés d'envergure et accompagner les entreprises dans leurs démarches
- **Développer les partenariats**, notamment pour des projets collaboratifs (1 laboratoire/1 entreprise) et faire connaître les soutiens financiers liés aux projets collaboratifs

### ACTEURS

Laboratoires, pôles de compétitivité, utilisateurs-consom'acteurs, acteurs du commissionnement et tous les échelons de la chaîne de valeur d'un projet d'éco-construction (du producteur à la maîtrise d'ouvrage, en passant par les fournisseurs, les architectes, l'assistance à maîtrise d'ouvrage...)

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°4 – Structurer les filières courtes en privilégiant les éco-matériaux locaux

### OBJECTIFS

- valoriser les ressources naturelles du Languedoc-Roussillon (bois, pierre, terre crue, paille, etc.), qui constituent autant d'opportunités pour la structuration et la valorisation de filières courtes,
- A terme, faire émerger une filière de l'éco-construction compétitive dotant le Languedoc-Roussillon d'un véritable avantage concurrentiel

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Etablir la **monographie des filières courtes** régionales et actualiser l'étude (bois, pierre, chanvre, paille, terre crue, roseaux-cannes régionaux, liège)
- Privilégier les éco-matériaux locaux, en tenant compte de l'Analyse du Cycle de Vie, de l'adaptation du projet aux contraintes d'usage et des performances attendues
- Développer les complémentarités des éco-matériaux avec le contrat AGIR de la filière Bois, dans le domaine de l'écoconstruction et de l'innovation
- Développer les **partenariats** de type " coopératives d'artisans " ou constituer des micro-filières via des créations de type SCOP, SCIC et accompagner les entreprises
- Communiquer et étudier les possibilités de mobilisation des dispositifs d'aides de la Région relatifs à l'économie sociale et solidaire et l'accompagnement des stratégies des entreprises des agro-filières (ASTREA, ESSOR)
- Adapter le matériel d'exploitation/livraison et adapter les volumes à la commande
- **Développer l'approche " mixité des matériaux, répondant au confort d'été**
- Optimiser les ressources et leur accessibilité

### ACTEURS

Tous les échelons de la chaîne de valeur du producteur à la mise en œuvre, animateurs de filières, Pays, Territoires, maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'ouvrage...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## **Engagement n°5 – Caractériser les matériaux et équipements pour généraliser leur diffusion sur le marché**

### **OBJECTIFS**

- Encourager la caractérisation technique des matériaux et équipements pour leur diffusion sur le marché
- Optimiser l'usage de l'innovation comme levier économique
- Qualifier et crédibiliser les produits émergents

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

- Recourir à des laboratoires de vérification-qualité, des centres techniques de caractérisation des éco-matériaux
- Etablir un catalogue des produits et analyser les potentialités de développement des nouveaux produits émergents : synergie entre les travaux de laboratoires et les études de positionnement économique
- Définir et contribuer à une définition régionale (reconnaissance) officielle des éco-matériaux
- Adapter les méthodes et élaborer des méthodologies d'évaluation environnementale (renouvelabilité, émission gaz à effet de serre, énergie grise, santé...)
- Mettre en place un label qualité régional des éco-matériaux (Sud de France)
- Mettre en place des synergies et mutualiser les outils de production au besoin (clusters, universités, pôles de compétitivité, parcs d'activités...)
- Identifier une filière régionale compétitive émergente et l'intégrer dans la Stratégie Régionale d'Innovation
- Certifier les compétences des acteurs sur les matériaux, les équipements et leur mise en œuvre
- Proposer une offre globale à coût maîtrisé, tenant compte du confort d'été, recourant aux filières des éco-matériaux régionaux et intégrant les équipements caractérisés
- Communiquer sur les ressources régionales caractérisées
- Recourir aux caractérisations régionales des matériaux, voire équipements régionaux dans les appels d'offre (labels, certifications, descriptif matériaux...)

### **ACTEURS**

A l'échelle nationale et régionale : laboratoires, organismes de certification existants ou à créer, organismes de formation professionnelle initiale et continue ;

A l'échelle régionale : chaîne de valeur de l'écoconstruction (maîtrise d'œuvre, fabricants, producteurs d'éco-matériaux...)

### **CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION**

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°6 – Favoriser les passerelles entre laboratoires et entreprises

### OBJECTIFS

- Favoriser les collaborations dans des lieux définis (exemple :PRAE, Village d'Entreprises) entre laboratoires, universités et entreprises, pour développer l'innovation dans le domaine de l'éco-construction
- Intégrer le milieu de la recherche dans le réseau de l'écoconstruction

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Partager l'information de la Recherche Publique avec les entreprises et développer le transfert de technologie issu de la recherche publique vers les entreprises
- Ouvrir des plateformes collaboratives d'échanges d'informations
- Développer les appels à projets collaboratifs (1 laboratoire/1 entreprise) et les partenariats (notamment public-privé) ; accompagner les entreprises dans la structuration de partenariats
- Elargir la formation des entreprises aux modalités de réponses aux marchés publics, à l'innovation : conception, modes de collaboration, matériaux, principes constructifs innovants
- Mobiliser le Réseau Régional de l'Innovation et sensibiliser les entreprises aux différentes formes d'innovation (caractérisations Noov'LR)
- Développer les activités de services des laboratoires (accessibilité des laboratoires et intégration des innovations)
- constituer un **club permanent des acteurs de l'innovation dans le bâtiment** :
  - ➔ Des ateliers de présentation par les organismes de recherche publics
  - ➔ Des ateliers d'expression des besoins des entreprises
  - ➔ Une conférence plénière et de nombreux espaces conviviaux de rencontres informelles
- Accompagner les nouveaux acteurs de l'innovation, notamment dans le cadre des Investissements d'avenir
- Créer des actions collectives du type " CARRIERE INNOVATION " dans le cadre des dispositifs CIFRE
- Mobiliser les organismes interprofessionnels et les fédérations pour les relais avec des partenaires extérieurs au Languedoc Roussillon
- Développer la recherche appliquée

### ACTEURS

Acteurs du milieu de la recherche et réseau " écoconstruction " : Union Régionale des SCOP, Ecobatp LR, SCIC du PRAE Charles CROS, Transferts LR, Réseau Régional de l'Innovation, pôles de compétitivité, Ecole des Mines d'Alès,...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°7 – Expérimenter les chantiers témoins en mettant en œuvre différentes formes d'innovation

### OBJECTIFS

- qu'elle soit d'usage, technologique, sociale, de produits, de procédés, marketing ou organisationnelle (cf *Caractérisation de l'innovation : référence Noov'LR*)
- Soutenir l'innovation, l'expérimentation et favoriser la démonstration
- Développer la sensibilisation à l'innovation par le partage des expériences
- Accompagner et encourager les acteurs dans leurs démarches d'innovation

### PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Mobiliser le Réseau Régional de l'Innovation, Transferts LR et sensibiliser les entreprises aux différentes formes d'innovation
- Recourir aux outils régionaux de caractérisation de l'innovation : Noov'LR
- **Communiquer et rendre plus lisibles les dispositifs d'aide à l'innovation :**
  - le Fonds Régional d'Innovation (géré par la Région et OSEO)
  - des dispositifs de crédit d'impôt dédiés à la Recherche
  - des possibilités de soutien en fonds propres et d'accès au crédit : prêt à taux zéro de CREALIA pour la création d'entreprises innovantes (SYNERSUD), prises de participation minimale SORIDEC
  - des garanties bancaires facilitant l'accès au crédit via OSEO
  - des Business Angels : Méliès, Sud Angels...
  - SATT (AxLR)
- Optimiser les outils de la commande publique pour les marchés de bâtiments démonstrateurs
- **Adapter les systèmes de garantie et les assurances**
- **Expérimenter les combinaisons multi-matériaux (et éco-matériaux) innovantes**
- **Mettre en place des systèmes alternatifs de garantie (groupes de travail)**
- **Expérimenter l'innovation organisationnelle en actualisant le système de management des projets :**
  - coordonner les différents corps de métiers et interventions
  - ouvrir la chaîne des intervenants considérés dans l'éco-conception d'un projet en intégrant les usagers, les équipes de maintenance et d'entretien (le plus en amont possible)
  - élargir la gestion/le suivi d'un projet en considérant le suivi des usages et performances jusqu'à deux ans après la Garantie de Parfait Achèvement (notions de coût global et d'adaptation/correctif des systèmes aux consommations énergétiques réelles) – mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage

### ACTEURS

Tous les organismes en charge de la promotion de l'innovation, les collectivités, le réseau intégral de l'éco-construction, incluant les bailleurs, les promoteurs, les assurances...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°8 – Développer le commissionnement dans l'acte de construire

### OBJECTIFS

- par exemple en intégrant les usagers et les personnels de maintenance et d'entretien en phase de programmation d'un projet
- Parvenir aux engagements contractuels de la performance énergétique
- Favoriser les démarches participatives et capitaliser sur les retours d'expérience

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Définir clairement le périmètre du commissionnement, former et recourir systématiquement aux tâches du commissionnement : *ensemble de tâches pour mener à terme une installation neuve afin qu'elle atteigne le niveau des performances contractuelles et créer les conditions pour les maintenir ; mettre à disposition des clients et/ou des usagers la documentation et les instructions d'utilisation et de maintenance, incluant l'initiation ou même la formation des intervenants*

- Favoriser le recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage "écoconstruction" ou/et assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique, thermique... (QEB) pour le suivi, jusqu'à 2-4 ans après la Garantie de Parfait Achèvement, de la performance énergétique et l'évaluation de l'impact financier en termes de coût global (mission complémentaire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage)

- Elargir la notion de coût global à la prise en compte des énergies qui seront réellement consommées mais aussi aux abonnements et à la maintenance (privilégier les raisonnements en euros plutôt qu'en KWH seulement)

- Définir simplement les moyens d'évaluation qualitative et quantitative des performances dans le SMO,

- Introduire une démarche novatrice et originale de "groupe utilisateurs", notamment par l'association par la maîtrise d'ouvrage, dès la phase de programmation et de définition des besoins, des services "entretien" et des utilisateurs

- Systématiser les demandes d'élaboration de DUEM dans les cahiers de charges de la maîtrise d'œuvre

- Faire de l'année de Garantie de Parfait Achèvement (a minima, voire sur 2-4 ans) une période de cohabitation "obligée" utilisateurs/entreprises et maîtrise d'œuvre ou "groupes utilisateurs"

- Développer la gestion des risques (par exemple : création d'une "Agence Qualité Construction" dont la mission pourrait être de prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité de la construction – au niveau des contrôles durant la construction et au niveau du suivi du bâtiment)

### ACTEURS

Maîtrise d'ouvrage, Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, consom'acteurs

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## **Engagement n°9 – Faire remonter les bonnes pratiques auprès d'Ecobatp LR pour alimenter l'Observatoire des Bâtiments Basse Consommation**

### **OBJECTIFS**

- Référencement des entreprises et des projets de Bâtiments basse consommation est une première étape pour identifier les bonnes pratiques et savoir-faire
- Capitaliser sur l'expérimentation

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

- Communiquer différentes informations à Ecobatp LR (Observatoire BBC), relatives aux :

#### **→ référentiel régional**

- des acteurs, par typologie (de façon à faire apparaître la chaîne complète de la filière, dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage, organismes de formation, assureurs, bailleurs, relais d'informations de proximité...)
- des ressources en éco-matériaux (degrés d'évolutions de structuration des filières – stades de transformation, volume de production en bilans annuels...)
- matériauthèque,
- des projets exemplaires (Observatoire Bâtiments Basse Consommation)
- des métiers, compétences, formations et niveau de qualification associés,
- des certifications et labels,
- des références et bonnes pratiques juridiques (guide juridique en cours)
- des innovations "écoconstruction" avec précision du stade de développement et caractérisation Noov'LR

#### **→ observations économiques, en partenariat avec la Cellule économique du BTP**

- nombre de marchés obtenus par les entreprises locales : volume CA, recours aux éco-matériaux, réponse en groupements...
- partenariats mis en place
- montage et résultats des commissionnements...

**→ retours d'expériences** (notamment sur l'utilisation du guide juridique, à destination des acteurs publics et privés et à destination des entreprises de l'écosystème)

**→ agenda des événements écoconstruction ou innovation** mis en place en région (nombre de chantiers expérimentaux témoins, circuits des visites, interventions publiques...)

### **ACTEURS**

L'ensemble des acteurs ayant vocation à entrer dans le réseau : Universités, écoles, laboratoires, maîtrise d'ouvrage (Collectivités, bailleurs, promoteurs) et assistants maîtrise d'ouvrage, Ecobatp LR, maîtrise d'œuvre (Ordre des architectes, bureaux d'études...), organismes de formations initiales et continues, Cellule économique du BTP, Centres d'informations-relais territoriaux, Pays et Territoires, animateurs de réseaux et filières, assurances, fabricants, fournisseurs, syndicats interprofessionnels, fédérations...

### **CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION**

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°10 – Se former pour développer les compétences et savoir-faire locaux de l'acte de construire

### OBJECTIFS

- Mettre en œuvre l'éco-construction dans les chantiers et éviter les contre-références
- Dynamiser le développement des entreprises du BTP en favorisant la performance énergétique et de développement durable dans le cadre des spécificités régionales
- Adapter les entreprises à la hauteur des engagements environnementaux du développement :
  - nécessité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments avec des objectifs très élevés à atteindre dans des délais serrés (Grenelle de l'Environnement)
  - utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergies de fabrication
  - obligation de contenir les nuisances des chantiers, les dépenses d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre
  - obligation de traitement des déchets et de recyclage durable des matériaux

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Intégrer l'écoconstruction régionale et l'innovation dans le **Plan Régional Qualifiant**
- Intégrer l'écoconstruction, la mise en œuvre d'éco-matériaux et l'usage d'équipements innovants dans les formations professionnelles (voir fiche n°11)
- Renforcer le module générique " Performance du Bâti " issu du programme d'évolution de l'offre de formation professionnelle en prônant l'**approche globale** (Ecobatp LR) et le développement d'une approche transversale
- Intégrer les certifications, objectifs et nouvelles normes (RT 2012 et prochaines anticipées) dans les programmes de formation (descriptif, modalités d'obtention, aspects réglementaires et marketing)
- Rendre concrètes les formations avec analyse des expériences – expérimentations et études/analyses de cas pratiques
- Diffuser un **guide méthodologique des bonnes pratiques**
- Communiquer sur les références régionales (à partir du référentiel régional)
- Mettre en synergie organismes de formation régionaux/Ecobatp LR
- Développer le sens de l'engagement et du contrôle (rigueur dans les détails)
- **Intégrer dans la formation des modules relatifs à la gestion commerciale** : réponses aux marchés publics, modalités et opportunités des regroupements et partenariats...
- Intégrer ou renforcer les notions essentielles relatives à l'innovation (caractérisation et démarches de certifications)
- Communiquer sur les formations (référentiel régional dynamique) et améliorer les dispositifs d'aide à la formation (les rendre plus lisibles) de façon à obtenir des habilitations reconnues
- Développer l'**apprentissage de la gestion des risques** (voir fiche n°8)

### ACTEURS

Organismes de formation (OPCA, Centres Formation Apprentis, Rectorat, Association Nationale pour la formation Professionnelle des Adultes ...), entreprises, fédérations, syndicats interprofessionnels, Qualit'EnR, ENERPLAN, ADEME, Certif LR, Commission Paritaire Emploi/Formation en LR, Ecole Nationale Supérieure d'Architectes de Montpellier...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## **Engagement n°11 – Intégrer le volet “ écoconstruction et innovation ” dans les formations existantes et développer l’offre de formation initiale et continue**

### **OBJECTIFS**

- Proposer des parcours de formation innovants et professionnaliser les organismes de formation et les acteurs aux enjeux du développement durable
- Adapter l’offre aux différents enjeux de l’écoconstruction d’aujourd’hui et de demain ; monter en compétences les filières régionales et faire de l’artisan un prescripteur de l’écoconstruction auprès des particuliers

### **PROPOSITIONS D’ACTIONS**

- Analyser les manques de formation ou besoins d’adaptation des formations via le référentiel régional (qui tient compte des organismes de formation, formations dispensées et niveaux de qualification associés) et favoriser l’accès aux formations “ écoconstruction ” (
- Renforcer le module générique “ Performance du Bâti ” issu du programme d’évolution de l’offre de formation professionnelle en prônant l’**approche globale** (Ecobatp LR) et le développement d’une approche transversale
- **Elargir la formation des entreprises aux modalités de réponse aux marchés publics, à l’innovation** (conception, modes de collaboration, matériaux, principes constructifs innovants) et les accompagner
- **Renforcer la compétence de coordination** et le regroupement (en réseau, en partenariat...) de plusieurs métiers pour parvenir à une offre globale coordonnée
- Etablir un guide méthodologique de référence sur les points de vigilance lors de la construction et rénovation d’éco-bâtiments
- Recourir aux compétences des acteurs (formateurs et formés) et les certifier
- Adapter les programmes de formation, notamment sur les points suivants :
  - perméabilité à l’air
  - mise en œuvre des solutions d’amélioration énergétique des bâtiments anciens
  - exploiter les résultats de l’évaluation thermique pour porter l’offre globale d’amélioration énergétique des bâtiments résidentiels
  - réaliser les travaux d’améliorations énergétiques des bâtiments résidentiels
  - enveloppe et conception de bâtiments étanches à l’air
  - prévenir l’apparition de désordres et pathologies du bâti existant à l’issue du projet de réhabilitation énergétique
  - mise en œuvre des enveloppes
  - mise en œuvre des solutions d’électricité et solutions domotiques (outils de GTC adaptée) – notamment pour les logements adaptés au maintien à domicile des séniors etc.
- Développer l’**aptitude de l’artisan à la prescription** des matériaux, équipements, procédés, systèmes constructifs ... relatifs à l’écoconstruction

### **ACTEURS**

Organismes de formation, entreprises, fédérations, syndicats interprofessionnels, Qualit’EnR, ENERPLAN, ADEME, Certification LR, Commission Paritaire Emploi/Formation en LR, Ecole Nationale Supérieure d’Architectes de Montpellier...

### **CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D’ÉVALUATION**

Les engagements seront suivis par des indicateurs d’évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°12 – Optimiser les leviers de la commande publique et privée

### OBJECTIFS

- développer la connaissance et la maîtrise des éléments juridiques auprès des maîtres d'ouvrage pour intégrer l'éco-construction et l'innovation dans les cahiers des charges
- Soutenir la demande en écoconstruction : définir un marché écoconstruction ou éco-rénovation dans les règles de l'art, en s'assurant que celui-ci est accessible aux TPE, PME régionales, qu'il encourage l'innovation et permette de recourir aux éco-matériaux produits localement.
- Développer les convergences d'actions de la maîtrise d'ouvrage publique (partenariats)

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser la **qualité d'élaboration d'un projet d'écoconstruction ou d'éco-rénovation**, notamment la description du besoin et développer la maîtrise des éléments juridiques et opérationnels relatifs aux critères environnementaux et sociaux, aux innovations, à la promotion des démarches d'écoconstruction :
  - savoir se référencer aux 14 critères du Haute Qualité Environnementale
  - pouvoir faire référence au label Bâtiment Durable Méditerranéen ou équivalent
  - connaître et faire référence aux labels et certifications régionaux
  - privilégier l'utilisation d'articles spécifiques du code des marchés publics pour les marchés publics (pour les entreprises innovantes notamment)
  - recourir le cas échéant au dialogue compétitif ou à l'allotissement
  - intégrer le suivi à 2-4 ans après la Garantie de Parfait Achèvement (nouvelle mission de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage " écoconstruction ")
- Participer à l'**élaboration du référentiel régional et du référentiel juridique** (dont le guide de la commande publique)
- Faciliter, encourager et accompagner l'accès des TPE, PME, artisans aux différents marchés, publics et privés, le recours aux éco-matériaux locaux et filières courtes
- Promouvoir le recours à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage " écoconstruction ", la concertation avec les usagers et personnels de maintenance/entretien
- **Systématiser l'exigence de formation certifiée et de coordination des acteurs**
- Mettre en convergence des différents services d'une collectivité pouvant être impliqués dans un projet d'écoconstruction (Direction de l'Environnement, Services de la Commande Publique le plus en amont possible, Pôle de développement économique ...)
- Fortifier la demande publique " écoconstruction " par le biais de partenariats (du type syndicat mixte PRAE Charles CROS)
- Certifier, qualifier, caractériser les ressources et compétences régionales
- Motiver la mise en place et **promouvoir une plateforme permettant aux particuliers de reproduire l'équivalent d'une " centrale d'achats " (produits et services)**

### ACTEURS

Collectivités et mandataires (Entreprises Publiques Locales), assistance à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, relais d'informations territoriaux, l'artisan " prescripteur "...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°13 – Favoriser l'expérimentation par le partage des outils juridiques, financiers et assuranciers

### OBJECTIFS

- développer le retour d'expériences notamment entre les collectivités, mais aussi la promotion immobilière, et capitaliser sur l'innovation et l'expérimentation
- Diffuser les bonnes pratiques

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Diffuser ou/et ouvrir largement l'accès au référentiel régional
- Se tenir informer des ressources locales et de leurs spécificités (matériaux, acteurs, innovations...) et communiquer sur le contenu/utilisation du référentiel régional
- Faire comprendre et accepter la notion de coût global et l'investissement relatif à l'innovation
- Intégrer la notion de coût global et éventuellement d'investissement supérieur à la réalisation/rénovation des bâtiments, amortis par les économies réalisées sur la consommation énergétique réelle – sur le cycle de vie du bâtiment.
- Communiquer sur les spécificités, acquis, compétences et atouts régionaux
- Accompagner et encourager les acteurs de l'écosystème dans leurs démarches d'innovation
- Intégrer l'écoconstruction régionale à travers les outils de réglementation urbaine
- Mettre en application la bonification de COS pour les projets d'écoconstruction
- Adapter les PLU, SCOT aux enjeux de l'écoconstruction
- Informer, rassurer les collectivités sur les enjeux de l'écoconstruction et les spécificités régionales
- Faire évoluer, adapter les dispositions financières aux collectivités (notamment celles non éligibles à certains fonds, notamment européens)
- Démystifier l'écoconstruction (communication, information)
- Mettre en place des systèmes alternatifs de garantie (groupes de travail) et/ou adapter les systèmes de garantie (alternatifs) et les assurances
- Communiquer sur les évolutions des systèmes de recours simplifié aux Atex, de garantie, d'assurance
- Appels à projets vers les collectivités pour favoriser les projets exemplaires
- Commander des missions juridiques permettant d'établir des réformes (par exemple : réforme du code civil sur la garantie décennale pour y faire reconnaître la performance énergétique) et d'adapter le système des assurances
- Etablir des bilans sur les retours d'expérience et lancer des études de benchmark

### ACTEURS

Assistance juridique, collectivités et mandataires (Entreprises Publiques Locales), assistance à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, Pays et Territoires, relais d'informations territoriaux, l'artisan "prescripteur"...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## Engagement n°14 – Encourager la réalisation de bâtiments éco-innovants exemplaires et reproductibles

### OBJECTIFS

- réaliser des visites de bâtiments exemplaires en lien avec les relais locaux et Ecobatp LR
- Objectif d'ici 2020 : construire ou rénover 18 000 bâtiments (résidentiels et tertiaires - pour un CA de 70 M€)
- Soutenir la commande publique et favoriser l'expérimentation
- Faciliter les modalités de rencontre entre l'offre et la demande

### PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Editer et partager le guide des bonnes pratiques de l'écoconstruction régionale
- Se tenir informer des ressources locales et de leurs spécificités (matériaux, acteurs, innovations...) et communiquer (diffuser – ouvrir l'accès au référentiel régional)
- Mobiliser sénateurs et députés pour actualiser le cadre législatif français de façon à permettre le développement du secteur l' " écoconstruction " par le levier de l'innovation
- Financer le coût de l'innovation
- Intégrer l'écoconstruction régionale à travers les outils de réglementation urbaine
- Inscrire l'écoconstruction et l'innovation dans les politiques pour la **production de logement aidé (familial, étudiant, apprentis...)** qui participent au rattrapage du retard actuel et aux besoins futurs
- Inscription de l'écoconstruction et de l'innovation dans les politiques d'**accompagnement d'aménagements (SCOT, PLH)** et de développement durable (Agenda 21, PCET)
- Inscrire l'écoconstruction et l'innovation dans le Contrat de Projets Etat-Région (CPER),
- Appels à projets vers les collectivités pour favoriser les projets exemplaires
- Renforcer les contrôles en cours de réalisation et après la Garantie de Parfait Achèvement (les vérifications du respect des règles de construction peuvent être réalisées, par un contrôleur, pendant la durée des travaux et dans un délai de 3 ans après la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux)

### ACTEURS

Collectivités et mandataires (Entreprises Publiques Locales), assistance à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, relais d'informations territoriaux, animateurs des réseaux et filières, Ademe...

### CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

## **Engagement n°15 – Promouvoir l'Observatoire des Bâtiments Basse Consommation comme outil au service des maîtres d'ouvrage**

### **OBJECTIFS**

- démontrer par l'exemple la faisabilité de bâtiments éco-construits et innovants
- Communiquer pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir l'écoconstruction et l'innovation
- Pouvoir se référer à des projets exemplaires caractérisés

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

- Délimiter les " territoires " à contraintes communes, les périmètres de reproductibilité ; encourager l'expérimentation (ou sa reproduction) et la démonstration en région LR
- Sensibiliser et mobiliser les Elus et les médias
- Promouvoir l'écoconstruction régionale auprès des maîtres d'ouvrage (bailleurs, promoteurs...)
- Organiser des **visites de promotion de l'écoconstruction** : actions de communication fortes, inaugurations-visites et implication des Elus
- Créer et diffuser un **agenda des visites " écoconstructions "**
- Communiquer et généraliser l'utilisation des outils de l'Observatoire des Bâtiments Basse Consommation

### **ACTEURS**

Ecobatp LR, Observatoire BBC, Effinergie, collectivités et mandataires (Entreprises Publiques Locales), ensemble du réseau " écoconstruction et innovation " du LR

### **CONDITIONS DE RÉUSSITE ET INDICATEURS D'ÉVALUATION**

Les engagements seront suivis par des indicateurs d'évaluation définis ultérieurement.

